

RDA: les communistes redoutent un dérapage du pouvoir

d'après AP, UPI, AFP et Reuter
BERLIN-EST

Dans une tentative de reprendre en main la situation quasi-révolutionnaire qui prévaut en Allemagne de l'Est, les autorités ont ouvert hier une enquête sur les responsables éventuels de la mise à sac, la veille à Berlin-Est, du QG de la Stasi, l'ex-police politique, causant des millions de dollars de dégâts.

Neues Deutschland, organe du Parti communiste, accusait les partisans de la démocratie de tourner à la farce leur slogan de «révolution non violente» et estimait que la situation menaçait de dérailler. Au même moment, plusieurs villes étaient paralysées par des grèves à l'appui de l'accélération des réformes et d'augmentations de salaires.

À Bonn, le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl déplorait l'aggravation de l'instabilité politique en RDA. Le gouvernement décidait entre-temps de ne pas signer de traité avec la RDA avant les élections libres du 6 mai et de charger une commission d'examiner la réduction des prestations dont bénéficient à leur arrivée les réfugiés est-allemands en RFA.

Les États-Unis appelaient l'opposition est-allemande à éviter la violence, mais exprimaient leur satisfaction de la décision des autorités de Berlin-Est de renoncer à leur projet de créer une nouvelle police secrète.

«Nous comprenons les émotions qui ont conduit à la prise d'assaut du siège de la police secrète, mais il est important pour tous de garder à l'esprit que la violence peut compromettre le processus légal et politique nécessaire à l'établissement de la démocratie en RDA», a déclaré le secrétariat d'État.

Une polémique s'est développée en RDA sur les responsabilités dans la mise à sac du siège de la Stasi, la police accusant les organisateurs de la manifestation de n'avoir pas assuré l'ordre.

Le mouvement d'opposition Nouveau Forum, qui avait appelé à la manifestation pacifique de 100 000 personnes ayant mal tourné devant le siège de la Stasi, a en revanche rejeté sur le pouvoir la responsabilité de l'enlèvement de la population contre les lenteurs du démantèlement de la police secrète.

«Contrairement à ses engagements, le Nouveau Forum n'a pas mobilisé un service d'ordre suffisant, déployant seulement 70 personnes au lieu des 250 promises», a déclaré en conférence de presse le chef de la police est-allemande, le général Dieter Windrich, qui a rang de ministre adjoint de l'Intérieur.

Des arrêts de travail de camionneurs et transporteurs ont eu lieu hier à Gera et à Berlin-Est, rapportait hier soir la télévision est-allemande.

À Gera, les camionneurs et conducteurs de bus, tramways et taxis ont suivi une grève d'avertissement de six heures pour réclamer une accélération des réformes démocratiques en RDA et exprimer leur mécontentement à l'égard du gouvernement à direction communiste. D'autres entreprises de la ville se sont jointes par solidarité à la grève, selon la télévision.

À Berlin-Est, les transporteurs de lait ont effectué une grève d'une journée dirigée contre le Parti communiste et pour réclamer une information précise sur la dissolution de la Stasi. Plusieurs centaines de travailleurs du bâtiment ont manifesté devant l'hôtel de ville pour demander une amélioration de leurs conditions de travail et de leurs rémunérations.

S'adressant à Bonn au caucus des Unions chrétiennes (CDU et CSU bavaroise), Kohl a affirmé hier que les citoyens est-allemands avaient besoin de «signaux» leur montrant que leur situation «va de l'avant».

D'autres cadavres sont découverts à Timisoara

d'après AFP, AP, UPI et Reuter
BUCAREST

De nouveaux cadavres ont été découverts dans une fosse commune à Timisoara hier au moment où toute la Roumanie attend le début, prévu d'ici la fin de la semaine, du procès de quatre des plus hauts dignitaires du régime Ceausescu.

Selon le journal *Adevarul* (La Vérité), les corps trouvés à Timisoara, qui portaient des traces de tortures et dont le nombre n'a pas été précisé, sont ceux des victimes de la répression des manifestations du 17 décembre dernier lors du début de la révolution roumaine.

Quatre cadavres, précise le journal, ont déjà été identifiés par leurs familles.

Une trentaine de corps dont l'origine exacte n'a pas été démontrée avaient été découverts à Timisoara après la chute de la dictature. Le nombre des morts de Timisoara, ville où est née la révolution roumaine, n'a pas été précisé. Les chiffres de 3 à 4 000 morts un moment avancés n'ont pas été confirmés.

Adevarul raconte que nombres de corps trouvés hier portaient des traces de torture sadique. Sur des morceaux de sparadrap, collés sur les cadavres étaient inscrits des chiffres dont on ignore la signification. Par exemple: 7/1078.

Un cadavre, précise le journal, porte collé sur la poitrine un papier sur lequel est écrit: «venu le 19 à 8 h 30». «Le corps d'une jeune fille sauvagement mutilé porte le numéro 6/1063», ajoute le journal.

Des corps portent des bandages, preuve, selon *Adevarul*, que les victimes «sont mortes ou ont été tuées dans des hôpitaux». «Certaines victimes ont déjà été identifiées par leurs parents: une mère a reconnu son fils tué le 18 décembre sur les escaliers de la

cathédrale, une autre femme a reconnu son mari qui avait disparu pendant les manifestations du 17 décembre», indique *Adevarul*. Le journal ajoute que deux autres victimes ont également été identifiées.

Nicu Ceausescu

D'autre part, la date exacte du procès spectaculaire de la dictature déchue, au cours duquel quatre hauts dignitaires du régime Ceausescu seront jugés, dont Nicu Ceausescu, fils du dictateur Nicolae, n'a pas été précisée par le procureur général de Roumanie, M. Gheorghe Robu qui a comparé le procès à venir à celui de Nuremberg.

Les accusés risquent des peines allant de 15 ans de prison à la peine de mort (si les Roumains se prononcent pour son rétablissement lors du référendum du 28 janvier prochain) en vertu de l'article 357 du code pénal roumain. La peine capitale avait été abolie par le Conseil du front de salut national (CFSN) au pouvoir après l'exécution, le 25 décembre dernier, du couple Ceausescu. Selon le procureur général, le procès des quatre hauts responsables «ne sera pas terminé» d'ici le référendum.

M. Robu a indiqué que parmi les hauts responsables du régime Ceausescu accusés de «génocide» figuraient Nicu Ceausescu et Tudor Postelnicu. Tudor Postelnicu, ministre de l'Intérieur de Nicolae Ceausescu, est accusé d'avoir donné l'ordre de faire tirer sur la foule à Timisoara. Nicu Ceausescu d'avoir fait de même à Sibiu. Quant à Emil Bodu, il lui est reproché d'avoir supervisé la répression des manifestations à Bucarest et en province.

Enfin, la Société canadienne de la Croix-Rouge a annoncé hier avoir reçu un chèque de 50 000 \$ de la part du gouvernement du Québec en faveur des victimes des événements récents en Roumanie.



PHOTO AP

Ceausescu et la police du Cha

L'ancien dictateur roumain Nicolae Ceausescu, dans la rangée du fond, est entouré de membres des forces spéciales de sécurité iranienne à l'époque du Cha. Cette photographie, datée de septembre 1969, a été trouvée dans des dossiers secrets de l'ex-agence de presse Rompress. La police secrète de Ceausescu s'inspirait des méthodes d'entraînements de la terrible Savak.

Assaut islamiste contre un tribunal de Blida: trois morts

d'après AFP et Reuter
BLIDA

Six jeunes gens se réclamant de l'islam ont attaqué hier le Palais de justice de Blida, près d'Alger, et trois personnes ont été tuées, deux assaillants et un gendarme pris en otage.

L'agence APS écrivait entre-temps que, pour la 2^e journée consécutive, des milliers d'étudiants avaient manifesté la veille à Oran.

L'agence officielle parle d'une «marche géante», du campus de l'université jusqu'à un complexe sportif, organisée pour appuyer une grève à l'Institut technologique d'Oran et protester contre un projet de réforme du statut des universités algériennes.

Les étudiants craignent que l'assouplissement envisagé de la tutelle de l'État ne se traduise également par une baisse des subventions aux universités.

À Blida, le procureur de la République, Ameur Benguerah, a dit ignorer les objectifs du groupe. Mais c'est aux cris de «Allah Akbar» (Dieu est grand) et «nous vous combattons, ô ennemis de Dieu» que les six jeunes gens, correctement vêtus et dont un seul portait la barbe des militants islamistes, ont lancé leur attaque, a-t-il dit.

Peu auparavant, les jeunes gens étaient entrés normalement dans la salle de la Cour d'assises qui s'apprêtait à juger un vieux de 89 ans, accusé du meurtre de sa femme de 75 ans.

Après une discussion entre le groupe et les trois gendarmes qui accompagnaient l'accusé, l'un des jeunes gens a sorti un couteau et arraché le pistolet-mitrailleur de l'un des gendarmes. Une bagarre a éclaté et les premiers coups de feu ont été tirés.

Dans la confusion, deux gendarmes ont réussi à quitter la salle, mais le troisième, âgé de 18 ans, était pris en otage, avec l'accusé, par les jeunes qui avaient bouclé les issues. Peu après, des renforts de police donnaient l'assaut.

DÉPÊCHES

ÉTATS-UNIS

Aide à Israël

■ Le leader républicain au Sénat, M. Robert Dole, a défendu hier un projet de coupures dans l'aide américaine à Israël et à quatre autres pays afin de rediriger cette aide vers de jeunes démocraties comme Panama et les pays d'Europe de l'Est. Les pays qui seraient touchés par ces coupures, outre Israël, sont l'Égypte, les Philippines, la Turquie et le Pakistan, tous des pays qui jouissent d'une aide militaire des États-Unis.

SALVADOR

Attaques de la guérilla

■ Trois personnes ont été tuées et quatre blessées au cours des dernières heures dans des attaques lancées par la guérilla salvadorienne contre des positions militaires. Un membre de la défense civile a été tué et un autre blessé à Ilobasco, un village situé au nord-est de la capitale. Un guérillero a été tué et un autre blessé lors d'un affrontement avec le bataillon d'élite *Libertadores*, aux environs de Suchitoto, à 40 km au nord de San Salvador.

MEXIQUE

Assassinats politiques

■ Trois membres du Parti de la révolution démocratique (PRD, centre-gauche, opposition) ont été assassinés dimanche dans l'État de Guerrero (sur la côte Pacifique), a annoncé hier un porte-parole du PRD qui a accusé de ces meurtres des hommes de main du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir). Les trois hommes ont été abattus dans la ville d'El Durazno alors que se

déroule la campagne pour l'élection des inspecteurs de police dans 50 des 75 municipalités de l'État.

PANAMA

Péruvien expulsé

■ Le gouvernement panaméen du Panama a donné trois jours à l'attaché commercial du Pérou, M. Luis Sandiga, pour quitter le pays. Lima a réagi en déclarant que le diplomate emmènerait avec lui une douzaine de Panaméens qui ont obtenu l'asile politique dans l'ambassade du Pérou. Panama a fait savoir, sans élaborer, que l'expulsion avait pour cause des déclarations des autorités péruviennes qui rendaient la normalisation difficile entre les deux pays.

USA-ISRAËL

Non aux colonies

■ Les États-Unis ont rappelé hier que leur aide économique et militaire à Israël, la plus importante au monde, n'était pas destinée à installer des émigrants dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir, cité par le journal *Yediot Aharonot*, avait déclaré dimanche qu'une immigration massive de juifs soviétiques, à laquelle il s'attend, «nécessiterait un grand Israël», c'est-à-dire englobant les territoires occupés.

HONG KONG

«Boat people»

■ Des milliers de «boat people» vietnamiens ont manifesté hier contre les rapatriements forcés au Vietnam, lors d'une visite du secrétaire au Foreign office Douglas Hurd dans un centre de dé-

tention de Hong Kong. Les manifestants, cantonnés dans le centre de Heilingchau, à l'ouest de Hong Kong, ont scandé des slogans hostiles à la décision de Londres de rapatrier de force les «boat people» n'ayant pas obtenu le statut de réfugiés et ont remis une pétition à M. Hurd qui visitait le camp de détention.

LIBAN

L'affaire Aoun

■ Pendant que le général Aoun interdisait hier aux médias du «pays chrétien» de donner le titre de «président» à M. Elias Hraoui et celui de «premier ministre» à M. Salim Hoss, la Syrie exhortait les médiateurs de la Ligue arabe à prendre des mesures concrètes pour aider le gouvernement libanais à écarter le général chrétien récalcitrant. Les propos de Damas interviennent au lendemain de la réunion à Alger des ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, du Maroc et de l'Arabie Saoudite.

AFRIQUE DU SUD

ANC

■ La direction du Congrès national africain (ANC — interdit en Afrique du Sud), réunie hier à Lusaka, a commencé à élaborer les plans du mouvement face aux initiatives du gouvernement du président sud-africain Frederik de Klerk. En tête de l'ordre du jour des discussions, la question de l'éventuelle ouverture de négociations avec Pretoria. Le chef du département de l'information de l'ANC, Pallo Jordan, a cependant exprimé des doutes sur les intentions réelles de négocier du gouvernement sud-africain.

Prague dissout la police secrète

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

La Tchécoslovaquie a fleuri officiellement pour la première fois, hier, l'endroit où l'étudiant Jan Palach s'était immolé par le feu en 1969, et dissous la police secrète STB, mais une entente continuait de lui échapper aux pourparlers sur le retrait de toutes les troupes soviétiques de son territoire.

L'URSS déploie quelque 75 000 soldats en Tchécoslovaquie depuis l'intervention du Pacte de Varsovie qui mit fin en 1968 au «Printemps de Prague» et à l'expérience de réformes conduite par Alexandre Dubcek.

Deux rencontres ont eu lieu, lundi et hier, à Prague, et la Tchécoslovaquie a présenté un calendrier de retrait ainsi qu'un projet de statut des troupes soviétiques d'ici à leur départ. Les discussions reprendront à Moscou, au plus tard la première semaine de février.

Le nouveau gouvernement souhaite que les troupes soviétiques partent d'ici la fin de

l'année. Mais des diplomates estiment que Moscou a intérêt à retarder ce retrait pour l'intégrer aux réductions de troupes en cours de négociation à Vienne.

En confirmant entre-temps la dissolution de la STB, le ministre de l'Intérieur, Richard Sacher, a précisé qu'elle touchait toutes les structures de la police secrète, qui étaient chargées de la «lutte contre l'ennemi intérieur» au sein des Eglises, des activités indépendantes «anti-socialistes» ainsi que de renseignements généraux concernant l'enseignement, les services de santé, les sports et les médias.

Enfin, pendant que le président Vaclav Havel déposait une gerbe de fleurs au pied de la statue équestre de Saint Venceslas, à Prague, en présence de l'acteur français Yves Montand, venu remettre le Prix Jan-Palach du Comité de soutien à la Charte 77 à l'Union indépendante des étudiants, Alexandre Dubcek arrivait à Strasbourg pour recevoir le Prix Andreï-Sakharov des droits de l'Homme.

L'opposition bulgare réclame l'indépendance des médias

d'après AFP, AP et Reuter
SOFIA

La table ronde gouvernement-opposition sur l'avenir de la Bulgarie a pris un faux départ hier à Sofia, l'ordre du jour prévu n'ayant pu être abordé en raison d'un ultimatum posé d'emblée par l'opposition pour obtenir des garanties sur son accès aux médias.

Une centaine de personnes s'étaient rassemblées devant l'Assemblée nationale, où siègeait la table ronde, pour scander «Démission» et pour siffler copieusement toute personne entrant ou sortant du Parlement.

Dès l'ouverture de la rencontre dans une atmosphère tendue, Jelio Jeleu, président de l'Union des forces démocratiques (UFD) regroupant douze mouvements et partis d'opposition, a posé comme condition préalable à la poursuite de la table ronde de disposer de locaux, de pouvoir publier des journaux indépendants et de bénéficier d'un temps d'antenne garanti à la radio-télévision.

Andreï Loukanov, bras droit du chef du Parti communiste et de l'État, Petar Mladenov, a accepté la demande de jour-

naux indépendants et s'est déclaré «en principe» d'accord pour mettre des locaux à la disposition de l'opposition.

Quant au temps d'antenne, Loukanov, membre du Bureau politique et secrétaire du Comité central du PCB, a proposé d'en discuter lorsque la table ronde abordera la nouvelle loi électorale. Les discussions ont été ajournées à demain matin.

D'ici là, l'UFD attend un engagement écrit du gouvernement comportant des précisions sur les locaux et la date pour la parution des journaux indépendants. L'UFD a prévenu qu'elle quitterait la table ronde sans ces garanties.

Les deux parties se sont déclarées «conscientes» que l'ordre du jour fixé pour cette première session de la table ronde, qui doit se terminer le 24 janvier, risque de prendre du retard.

Initialement, les deux délégations auraient dû discuter hier du système politique en Bulgarie, en particulier le multipartisme, la séparation effective des fonctions du Parti communiste et de l'État, et la dissolution des cellules du PC dans les administrations et les entreprises.



Déraillement à Alma

Deux locomotives et trois wagons d'un convoi de chemin de fer de la compagnie Roberval-Saguenay ont déraillé, hier, à la suite d'une collision avec un camion-remorque transportant de la poussière de ciment, à Alma, au Lac-Saint-Jean. Le chauffeur du camion a été gravement blessé. Les policiers d'Alma ont dû utiliser des mâchoires hydrauliques pour le dégager des débris de la cabine de son camion. L'homme a été conduit au centre hospitalier d'Alma. L'accident s'est produit vers 14 h 50 à un passage à niveau de la route 169. Selon les autorités policières, le déraillement ne menace en rien la santé du public parce que les wagons qui ont déraillé ne transportaient aucune matière dangereuse.

PHOTO PC

Les Teamsters sont poursuivis pour 1,5 million \$ par trois de leurs membres

LISA BINSSE

Trois chauffeurs d'autobus à l'emploi de la compagnie Voyageur inc., qui projetaient d'acheter Voyageur avec d'autres chauffeurs de l'entreprise, poursuivent les Teamsters pour 1,5 million \$ pour les dommages qui auraient été faits à leur réputation par leur syndicat, qui a «torpillé» le projet.

Dans leur poursuite déposée hier en Cour supérieure contre le syndicat des Teamsters et M. Rino Grondin, président de la section locale 106, les trois chauffeurs — Gaston Malenfant, Nor-

mand Lilley et Pierre Barette — expliquent qu'au début d'avril 1989, ils apprennent par les journaux que Voyageur est à vendre.

Intéressés à acheter l'entreprise qui les emploie, les trois chauffeurs entreprennent des démarches auprès de la Fiducie Desjardins, le Fonds de solidarité FTQ et la compagnie, afin de voir quelles sont les possibilités d'acheter le tout ou une partie du réseau desservi par Voyageur.

Ils sollicitent et obtiennent de plus de 100 chauffeurs de Voyageur le mandat de faire les dé-

marches nécessaires pour acquérir les actifs de la compagnie. Une offre d'achat est préparée et signifiée à Voyageur le 4 juillet.

Quelques jours plus tard, M. Lilley communique avec M. Louis Lacroix, directeur de la conférence canadienne des Teamsters et président du conseil conjoint numéro 91 du Québec, pour lui expliquer l'importance de l'appui du syndicat dans cette affaire.

En août, il devient évident aux trois chauffeurs que leur syndicat n'est pas d'accord avec ce projet et qu'il a l'intention de le torpiller. Le procureur des chauffeurs est effectivement avisé par les Teamsters que ceux-ci entendaient poursuivre tous les chauffeurs qui tenteraient de se porter acquéreurs d'une route ou d'une région et que la section locale 106 ferait tout pour faire avorter le projet.

Les trois chauffeurs n'arrivent pas à convaincre les Teamsters de changer leur position au cours des mois suivants et, le 1er décembre, M. Grondin, dans une lettre à tous les chauffeurs de Voyageur les accusent de vouloir se servir de ce dossier et de l'argent pour faire une guerre syndicale.

Selon les chauffeurs, cette campagne de dénigrement, par le biais de la lettre, les expose au ridicule et constitue une atteinte à leur réputation, d'où leur poursuite. Ils réclament 500 000 \$ chacun.

sionnelle Pierre-Dupuy, à Longueuil, est également affectée par ce conflit et, comme l'indique Jocelyne Alarie, porte-parole de la Commission scolaire régionale de Chambly, les élèves et étudiants concernés doivent se transporter par leurs propres moyens, c'est-à-dire compter sur leurs parents, pour la majorité d'entre eux.

Rien ne laisse présager un règlement prochain. Normand Comeau, propriétaire des Autobus Grisé, une entreprise qu'il a acquise de l'ex-député conservateur Richard Grisé, avant son entrée en politique, n'est pas menacé de perdre son contrat si le conflit dure moins de deux mois.

Plus de 3200 jeunes privés de transport écolier

PIERRE BELLEMARE

Plus de 3200 jeunes sont privés de transport écolier à Saint-Bruno, Sainte-Julie et Saint-Basile-le-Grand, en raison d'un conflit de travail aux Autobus Grisé depuis le début de la semaine.

La quarantaine de chauffeurs, de la section 298 de la FTQ, n'assurent plus aucun service sur environ 80 circuits, qui convergent vers les polyvalentes Mont-Bruno, André-Laurendeau, MacDonald-Cartier, ainsi que vers plusieurs écoles primaires de la Rive-Sud.

L'école de formation profes-

Alerte de la Croix-Rouge: ses réserves de sang à Montréal sont presque épuisées

Hier, l'inventaire de la banque de sang de Montréal affichait à peine 42 p. cent de son niveau habituel. Face à cette situation, celle-ci a dû réduire ses approvisionnements de sang aux hôpitaux de l'Ouest du Québec. La banque de sang de Montréal approvisionne les établissements de santé de Montréal, de la Rive-Sud, de la Montérégie, de l'Outaouais, d'Abitibi-Témiscamingue, des Mille-Îles, de Lanaudière, des Laurentides, de l'Estrie et de Richelieu-Yamaska-Saint-François.

Selon le docteur Francine Décar, directeur médical de la banque de sang, «les réserves actuel-

les offrent une marge de manoeuvre de 24 heures seulement».

D'après le porte-parole de la Croix-Rouge, cette baisse des réserves de sang est due au ralentissement presque traditionnel des dons de sang après la période des Fêtes. Comme les réserves des banques de sang des hôpitaux du Québec sont à peu près inexistantes, il est devenu impérieux de reconstituer rapidement l'inventaire en prévision des urgences.

En conséquence, le docteur Décar estime qu'il faudra approximativement 4000 unités de sang, soit 200 donneurs de plus que l'objectif établi pour chaque jour

au cours des trois prochaines semaines. Aussi la Croix-Rouge compte-t-elle sur le succès des collectes qui auront lieu en Outaouais, en périphérie de Montréal et en Montérégie, pour renflouer ses réserves. Si cette remontée graduelle se réalise, on pourra ainsi éviter une pénurie très grave.

Les besoins de sang sont constants, et il faut, quotidiennement 1400 sacs de sang pour répondre aux besoins des hôpitaux du Québec. Aussi importe-t-il de rappeler que la surabondance résultant des appels d'urgence ne constitue pas une solution idéale au problème de l'approvisionnement.

Manifestation devant le Ramada Dorval

Les 110 employés de l'hôtel sont en grève depuis le 22 novembre

Quelque cinquante délégués de syndicats d'hôtels de la métropole et des grévistes du Ramada Dorval (CSN) ont manifesté devant cet établissement à l'heure du lunch, hier, pour protester contre l'intransigence du directeur général, M. Raouf Batik, à la table des négociations. Les 110 employés du Ramada Dorval sont en grève depuis le 22 novembre dernier.

Les négociations achoppent sur des points que les syndiqués jugent très importants: augmentations de salaires, durée de la convention collective, congés de maladie et régime d'assurances collectives. Les travailleurs réclament la parité salariale avec les employés syndiqués de Séville, un hôtel de la même catégorie et appartenant à la même entrepri-

se, la corporation Rosdev, dont les principaux actionnaires sont MM. Michael Rosenberg et Herman Bestricer.

Les écarts de salaires entre les employés du Ramada Dorval et ceux de Séville sont importants. Par exemple, à l'échéance de la convention collective, en novembre 1988, une préposée aux chambres au Ramada Dorval touchait 7,73 \$ l'heure, alors que la même préposée au Séville gagnait 9,18 \$ l'heure: un écart de 18,7 p. cent. Toujours en novembre 1988, le serveur au Ramada Dorval recevait 5,96 \$ l'heure alors que celui du Séville était rémunéré 7,10 \$ l'heure: un écart de 19,1 p. cent.

Autre exemple, toujours en novembre 1988, le premier cuisinier du Ramada Dorval avait un salaire horaire de 10 \$ l'heure contre

11,37 \$ l'heure au Séville: un écart de 12,8 p. cent.

Enfin, les syndiqués estiment qu'un régime d'assurances collectives convenable, défrayé moitié par l'employeur et par l'employé, coûte entre 40 \$ et 50 \$ par mois. Selon la proposition de l'employeur, les salariés seraient tenus de payer entre 80 et 85 p. cent du régime. Quant à la durée de la convention, les syndiqués la veulent de 32 mois, et l'employeur, de 36 mois.

Une quarantaine de syndicats de l'industrie hôtelière affiliés à la Fédération du commerce (CSN), et regroupant pas moins de 10 000 employés, participeront à des négociations regroupées prochainement au cours des prochains mois.

La circulation ne s'est guère améliorée au centre-ville

Et ce, malgré les contraventions

GEORGES LAMON

Plus de huit mois après l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation municipale sur le stationnement au centre-ville durant les heures de pointe, on ne peut pas dire que la circulation s'est tellement améliorée dans ce même centre-ville, exception faite du matin.

«Nous n'avons pas encore pris le dessus, admet M. Laurier Archambault, surintendant de la Division de la surveillance du stationnement à la ville de Montréal. Nous ne réussissons pas encore à libérer les rues du centre-ville comme nous le souhaiterions, surtout le soir. Si la circulation automobile s'est plus ou moins corrigée un mois après l'entrée en vigueur de la réglementation, ajoute-t-il, au contraire les infractions, elles, n'ont pas pour autant diminué. Qui plus est, la très grande majorité des contrevenants ne sont pas des récidivistes.»

Sur le boulevard René-Lévesque, près de la place Ville-Marie et du complexe Desjardins ainsi que dans les rues Guy et Sherbrooke, jusqu'ici on n'a remarqué aucune amélioration. Le pire secteur demeure, sans conteste, celui du complexe Desjardins. «Là, on n'a jamais pris le dessus, avoue M. Archambault, et on n'est pas encore près de le prendre. On espère que d'ici six mois ça s'améliorera dans l'ensemble du centre-ville, mais pour le moment ça n'a guère bougé.»

En revanche, des améliorations ont été remarquées sur le boulevard René-Lévesque à l'est du boulevard Saint-Laurent, rue Université, entre le boulevard René-Lévesque et la rue Sainte-Catherine ainsi qu'entre les rues Guy et Jeanne-mance, direction Sud.

Il n'empêche que les préposés à la surveillance du stationnement à Montréal ont dressé pendant cette période (de mai à décembre 89) 14819 contraventions pour des infractions au stationnement dans les rues du centre-ville. Contraventions qui coûtent 70\$ avec remorquage du véhicule et 35\$ sans remorquage. Ce qui, selon M. Archambault, ne représente pas une grande amélioration puisque avant l'entrée en vigueur de cette réglementation, les préposés dressaient 500 contraventions par semaine pour stationnement interdit.

Toutefois, M. Archambault se réjouit du fait que la situation s'est véritablement corrigée le matin. «Le matin, avec les résidents du centre-ville, nous n'avons jamais été dépassés par la situation, explique M. Archambault. Mais le soir, entre 15 h 30 et 17 h 30, alors là, c'est la pagaille.»

Même si M. Archambault estime que l'opération est «un succès en soi», il ne cache pas qu'actuellement la circulation n'est pas plus rapide qu'en mai et juillet de l'an dernier.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS AUX CONCESSIONNAIRES DE LOTS FUNÉRAIRES

enregistrés au
Cimetière Notre-Dame-des-Neiges
4601, Chemin de la Côte des Neiges
Montréal (Québec) H3V 1E7

AVIS est donné à tous les concessionnaires ou à leurs ayants droit qui possèdent un lot au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lot pour lequel aucun paiement à titre d'entretien perpétuel n'a été défrayé depuis 1929, de se présenter à nos bureaux au plus tard le 1 avril 1990 afin de régulariser leur titre de concession.

Passez ce délai, le cimetière pourra, sans autre préavis, reprendre possession desdits terrains. Les intéressés sont donc priés d'agir en conséquence.

la Baie CORRECTIONS

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier «Styles de vie» (note 12.3), publié par la Baie, le mercredi 17 janvier 1990.

PAGE 5: Article 17. Délai.

PAGE 9: Articles 3 et 9. Délai.

PAGE 10: Article 4. Délai.

PAGE 11: Articles 1 (commode double et miroir) et 2. Délai.

PAGE 12: Article 4. Délai.

PAGE 13: Articles 5 et 6. Au magasin centre-ville de Montréal seulement.

PAGE 14: Article 10. Délai.

PAGE 16: Articles 6 à 9. Le choix des couleurs n'est pas complet. Ensembles, pas disponibles.

PAGE 18: Articles 1 à 6. Pas disponibles en rou. ge.

PAGE 19: Article 8. Pas disponible.

PAGE 20: Articles 1, 3 (verres à vin, à cognac et à whisky) et 4. Pas disponibles. Article 6. Sur commande seulement.

PAGE 21: Services de vaisselle en faïence. Délai.

PAGE 22: Articles 1, 3 et 11. Délai. Article 12. Pas de nombre.

PAGE 24: Article 3. Dans certains magasins seulement.

PAGE 26: Articles 2, 3 et 4. Dans certains magasins seulement.

PAGE 27: Article 10. Délai. Article 12. Pas disponible.

PAGE 28: Articles 5 et 12. Délai.

PAGE 31: Article 7. Pas tel qu'illustré.

Notre clientèle vaudra bien excuser ces erreurs et contretemps

MIRABEL **APPEL D'OFFRES**

ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ

La Ville de Mirabel demande des soumissions pour son portefeuille des assurances de responsabilité. Les principales caractéristiques des assurances demandées ainsi que les conditions de l'appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui sera disponible aux endroits suivant:

Bureau de la greffière Ville de Mirabel 14111, rue Saint-Jean Sainte-Monique Mirabel (Québec) J0N 1R0	Groupe Sobeco Inc. Immeuble Sobeco 505, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1Y7
---	--

à compter du 17 janvier 1990.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances, agents d'assurance et compagnies d'assurance dûment autorisés à faire affaire au Québec.

Toute soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou certifié de deux cents dollars (200,00 \$) payable à la Ville de Mirabel. Ce chèque sera retourné aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été retenues; quant à celui dont la soumission sera retenue, il aura droit au remboursement de ce dépôt lorsque les contrats d'assurance auront été dûment émis conformément à la soumission.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté, portant la mention «Soumission pour le portefeuille des assurances de responsabilité», et se trouver physiquement au:

Bureau de la greffière Ville de Mirabel 14111, rue Saint-Jean Sainte-Monique Mirabel (Québec) J0N 1R0

Au plus tard le 15 février 1990 à 11:00 heures. Pour être ouverte le même jour à 11:05 heures.

La Ville de Mirabel ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucun frais ou obligation pour les pertes subies par les soumissionnaires.

Donné à Mirabel, ce 15 janvier 1990.

Martine Savard, greffière

MIRABEL **APPEL D'OFFRES**

ASSURANCES DES BIENS

La Ville de Mirabel demande des soumissions pour son portefeuille des assurances des biens. Les principales caractéristiques des assurances demandées ainsi que les conditions de l'appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui sera disponible aux endroits suivants:

Bureau de la greffière Ville de Mirabel 14111, rue Saint-Jean Sainte-Monique Mirabel (Québec) J0N 1R0	Groupe Sobeco Inc. Immeuble Sobeco 505, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1Y7
---	--

à compter du 17 janvier 1990.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances, agents d'assurance et compagnies d'assurance dûment autorisés à faire affaire au Québec.

Toute soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou certifié de deux cents dollars (200,00 \$) payable à la Ville de Mirabel. Ce chèque sera retourné aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été retenues; quant à celui dont la soumission sera retenue, il aura droit au remboursement de ce dépôt lorsque les contrats d'assurance auront été dûment émis conformément à la soumission.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté, portant la mention «Soumission pour le portefeuille des assurances des biens», et se trouver physiquement au:

Bureau de la greffière Ville de Mirabel 14111, rue Saint-Jean Sainte-Monique Mirabel (Québec) J0N 1R0

Au plus tard le 15 février 1990 à 11:00 heures. Pour être ouverte le même jour à 11:05 heures.

La Ville de Mirabel ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucuns frais ou obligation pour les pertes subies par les soumissionnaires.

Donné à Mirabel, ce 15 janvier 1990.

Martine Savard, greffière

APPEL D'OFFRES

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (C.R.S.S.S. de l'Outaouais) sollicite des soumissions pour la fourniture de matériel informatique. Seuls les fournisseurs ayant leur place d'affaires au Québec sont invités à soumissionner.

Les intéressés peuvent se procurer tous les documents nécessaires auprès de:

Monsieur Gilles-Guertin
Directeur des Services de gestion
C.R.S.S.S. de l'Outaouais
1040, boulevard Saint-Joseph
Hull (Québec)
J8Z 1N9
Tél. (819) 770-7747

La date limite pour déposer une soumission est fixée au 2 février 1990, à 10 heures.

Le C.R.S.S.S. de l'Outaouais procédera à l'ouverture des soumissions en présence de toute personne intéressée:

Lieu: C.R.S.S.S. de l'Outaouais
1040, boulevard Saint-Joseph
Hull (Québec)
J8Z 1N9

Date: 2 février 1990
Heure: 10 h

Le C.R.S.S.S. de l'Outaouais ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Construction de défense Canada **Defence Construction Canada**

DOSSIER: ML06010 bfc Montréal (Québec)
Remplacer système de distribution électrique, bâtiment 106
Garrison Maisonnette

DATE DE FERMETURE: LE MERCREDI 21 FÉVRIER

DEPÔT POUR DOCUMENTS: \$50

DOSSIER: ML92903 bfc Montréal (Québec)
Enlèvement de 8 îlots de toilettes, 5 bâtiments

DATE DE FERMETURE: LE MERCREDI 14 FÉVRIER 1990

DEPÔT POUR DOCUMENTS: \$50

Les soumissions, sous pli cacheté, pour les projets indiqués ci-haut, seront reçues jusqu'à 15 h, heure locale, adressées au Gestionnaire régional politique et admin. des contrats, Travaux publics Canada — Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boul. René-Lévesque, Tour est, 6e étage, Montréal (Québec) H2Z 1X4.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans à Ottawa à l'adresse suivante: Construction de Défense (1951) Limitée, immeuble Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, aile «A», 3e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0K3 (téléphone 613-998-9549, fax 613-998-1061 ou numéro de télex 053-3726), et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'Association des entrepreneurs:

Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Granby, notre bureau régional à Montréal ainsi qu'à l'Office des Travaux publics Canada à Montréal.

Canada

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

- **ARCARO (Vincenzo)**
Montréal
- **ASSAD (Alicia)**
Buckingham
- **BOMBARDIER (Jean-Louis)**
Montréal
- **BOUCHER (André)**
Montréal-Nord
- **CHAGNON-CORBEIL (Marcelle)**
St-Denis de Brompton
- **CLAUDE (Sylvette)**
Montréal
- **COUTURE (Aldéa)**
Montréal
- **FOURNIER (Marguerite)**
Montréal
- **GAGNIER TONDREAU (Agèle)**
Candiac
- **GAUDET (Agnès)**
Montréal
- **GAUTHIER (Réal)**
Montréal
- **GILLANDERS (Hugh)**
Montréal
- **GUIMOND (Lucille)**
Montréal
- **HARPIN DAZÉ (Gilberte)**
Montréal
- **HÉBERT (Gilles)**
LaSalle
- **JONES (Juliette)**
Montréal
- **LAPIERRE (Rosanna)**
Montréal
- **LALONDE (Lionel)**
LaSalle
- **LECOMPTÉ (Richard)**
Montréal
- **LEFEBVRE (Sœur Cécile, s.g.m.)**
Montréal
- **LEMAY (Yves)**
Montréal
- **LESCADRE (Anita)**
Montréal
- **LOUON (Yvonne)**
Pierrefonds
- **LINDSAY (Mlle Adèle)**
Lafayetteville
- **MILLARIE (Bernard)**
Trois-Rivières
- **MERCURE (Frère Camille)**
Montréal
- **MONGRAIN (Marie-Ange)**
St-Dorothée
- **RAYMOND (Léo)**
Montréal
- **SAURIOL (Alicia)**
Laval
- **SAVARIA (Aldora Fortin)**
St-Laurent
- **STEWART (Glenn Roy)**
Montréal
- **TÉTRAULT (Réal sr)**
Montréal
- **VEZINA (Charles)**
Montréal

ARCARO (Vincenzo)
A Montréal, le 16 janvier 1990 à l'âge de 75 ans est décédé M. Vincenzo Arcaro, époux de Micheline Morello. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils: Joseph (Judy Labane), Marie (Claude Mainis), ses petits-enfants: Jason et Mark, ses frères: Antoine, Carmine et leurs familles ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourglie Ltée 400, rue Henri-Bourassa est** Montréal pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Defense où le service sera célébré à 10 h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: jeudi de 14 h à 22 h.

ASSAD (Alicia)
A l'hôpital le 15 janvier 1990 à l'âge de 76 ans est décédée M. Alicia Assad, demeurant au 551, rue Principale, Buckingham. Elle laisse dans le deuil sa nièce Yvonne Assad ainsi que plusieurs autres neveux et nièces. Précedée par cinq frères: Elie, Abe, Michel, Pierre et Emilie et une sœur Jeanne. Elle repose à la **Maison funéraire Cadieux, 322, rue Principale** Buckingham. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant à 2 h à l'église Our Lady of Victory. Inhumation au cimetière paroissial. Heures de visites: jeudi de 19 h à 22 h, vendredi de 13 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi à compter de 10 h.

BOMBARDIER (Jean-Louis)
A Montréal, le 16 janvier 1990 à l'âge de 89 ans, est décédé M. Jean-Louis Bombardier, époux de Simone Desormiers. Il laisse dans le deuil ses filles Denise (Claude Sylvestre), Danielle, Pierre (Diane Payette), ainsi que ses petits-enfants Nicolas Bombardier, Guillaume Sylvestre et Emilie Bombardier. Exposé aux salons **Urgel Bourglie Ltée, 4780, de Salaberry**. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant à 11 h à l'église St-Odile et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

BOUCHER (André)
A Montréal-Nord, le 16 janvier 1990 à l'âge de 53 ans est décédé M. André Boucher, employé de la Société canadienne des postes, époux de Hélène Gélina. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Yvon (Line Cousineau), ses filles Lyne (Marcel Fiteau), et Johanne (Yves Legault), sa mère. Mme Yvonne Garceau Boucher, sa sœur Louise (Raymond Marchand), son frère Normand (Francine Larocque), beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces et amis. Exposé jeudi à compter de 14 h au complexe **Alfred Dailloire Inc., 2159 est, boul. St-Martin, Duvernay** Laval.

ou une réunion de prières aura lieu jeudi le 18 courant à 21 h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

955 **NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES**

BARRACK-FORTE
RICHARD ET MARIE, ont le grand plaisir d'annoncer la naissance le 14 janvier 1990 à 7 h 17 min de leur enfant, soit une fille, Sincères remerciements au Dr. J. Shyne et au personnel de l'hôpital Ste-Marie.

CLAUDE (Sylvette)
A Montréal, le 15 janvier 1990 à l'âge de 47 ans est décédée Sylvette Claude, fille de Jean-Claude et de Denise Badens. Outre son père et sa mère, elle laisse dans le deuil son frère André (son épouse Josette), ses neveux Stéphane et Christophe, son conjoint Michel Girest. Un service aura lieu en la chapelle des salons **Alfred Dailloire Inc. 1120 est, rue Jean-Talton** Montréal le vendredi 19 janvier à 10 h et de la au cimetière d'Assise lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mercredi, jeudi de 19 h à 21 h.

COUTURE (Aldéa)
A Montréal, le 15 janvier 1990, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Aldéa Couture, épouse de feu Charles-François Couture. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mécérie (Marie-Luce Tremblay), René (Anesie Pinault), Georges (Yvette Belzil), Lina (Jean-Guy Gaudet), Léonie (feu Sylvio Parent) ainsi que de nombreux petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu le jeudi 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourglie Ltée 7018, rue de Marseille** Montréal pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 14 h, et de la au Repas St-François d'Assise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

GAUTHIER (Réal)
A Montréal, le 14 janvier 1990, à l'âge de 83 ans, est décédée M. Réal Gauthier, époux de feu Louise Gauthier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: André (Kathleen), Claude (Thérèse), Bernard (Suzanne), Christine (Robert), de nombreux petits et arrière-petits-enfants. Elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant à 11 h à l'église St-Louis de Montfort, Laval.

FOURNIER (Margot)
A l'hôpital Sacre-Coeur de Montréal, le 8 janvier 1990, à l'âge de 75 ans, est décédée M. Marguerite Fournier, épouse de feu Louis Fournier. Elle laisse dans le deuil son époux Wilfrid et ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Selon ses dernières volontés, la dépouille mortelle n'a pas été exposée et a été incinérée. Une messe commémorative a eu lieu samedi dernier dans la plus stricte intimité.

Direction: **Guay Inc. St-Eustache**

GAGNIER TONDREAU (Mme Angèle)
A Candiac, le 15 janvier 1990 à l'âge de 49 ans est décédée M. Angèle Tondreau, épouse de H. Hubert Gagnier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Nadia, son père M. Paul-Henri Tondreau, ses beaux-parents M. et Mme Arcand Gagnier, sa sœur Lisette (Marcel Brisebois), son frère Richard (Anne Labellie), ses belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Selon la volonté de la défunte, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Une messe commémorative sera célébrée samedi le 20 janvier à 14 h. La famille recevra les dons et les condoléances à partir de 13 h 30 au Centre Communautaire de Candiac. Direction **Henri Guerin Inc.**

Offrez un cadeau précieux à la vie

En commémorant le souvenir d'un être cher, aidez à vaincre le jour ou le cancer ne causera plus de perte humaine.

LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SUR LE CANCER
C.P. 183, P. Bonaventure
Montréal H5A 1H8
Tel.: 861-8227
1315551-955

GAUDET (Agnès)
A l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, lundi le 15 janvier 1990, à l'âge de 65 ans, est décédée Agnès McPherson, de St-Lambert, épouse de Claude Gaudet. Mère de Carol, Marie (Sylvain Perreault), sœur de Francis, George, John. Exposée aux salons **Collins, Clarke, MacGillivray, White 307, Riverside Drive** (coin Argyle) St-Lambert. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant à 2 h p.m. à l'église paroissiale de St-Lambert (41, av. Lorne) St-Lambert et de la au cimetière paroissial du même endroit. Au lieu de fleurs, des dons aux Dames Auxiliaires de l'hôpital des Convalescents de St-Lambert seraient appréciés.

GAUTHIER (Réal)
A Montréal, le 16 janvier 1990, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Réal Gauthier fils de M. Valère Gauthier. Outre son père, il laisse dans le deuil ses frères Gilles et Serge. Les funérailles auront lieu le jeudi 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Dailloire Inc. 1813, rue Notre-Dame** Pointe-aux-Trembles pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 h, et de la au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

GILLANDERS (Hugh)
A Montréal, le 16 janvier 1990 à l'âge de 80 ans est décédé M. Hugh Gillanders, époux de Pauline Dubuc. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Suzanne et Geneviève et un petit-fils Hugo, sa sœur Joëlle Evans et ses frères Jim et Alex. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourglie Ltée 7018, rue de Marseille** Montréal pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière du Repas St-François d'Assise lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

GUIMOND (Lucille)
A Montréal, le 4 décembre 1989, est décédée Lucille Paradis Guimond, épouse de feu Leo Guimond. Selon le désir de la défunte l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le 11 décembre dernier. Elle était la mère de Mychelle et Pierre.

HARPIN DAZÉ (Gilberte)
A Montréal, le 14 janvier 1990, à l'âge de 83 ans, est décédée M. Gilberte Dazé, épouse de feu Lorenzo Harpin. Elle laisse dans le deuil ses enfants: André (Kathleen), Claude (Thérèse), Bernard (Suzanne), Christine (Robert), de nombreux petits et arrière-petits-enfants. Elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant à 11 h à l'église St-Louis de Montfort, Laval.

NÉCROLOGIE



Frère Camille MERCURE (F. Adélaide-Marie)
Frère Camille Mercure est décédé à l'Hôpital Royal Victoria le 15 janvier 1990 à l'âge de 64 ans et 9 mois. Né le 24 avril 1925 à Saint-Tite, comté de Laval, de feu André Mercure et de feu Florette Caron, Camille fit profession religieuse chez les Frères de Saint-Gabriel le 2 février 1942. Il enseigna dans les écoles du Québec de 1945 à 1985 et il occupa le poste de Provincial de Montréal de 1971 à 1977 et celui de Président de la Corporation du Camp Marcel. Il professa aux écoles de St-Thérèse, l'O.S.A., St-Jacques, St-Adelphe, St-Etienne, Christophe-Colomb et Collège Beaubois. Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil sa sœur religieuse, Liliane, des Sœurs Marie-Réparatrice et ses frères Justine, Julius et Bernard. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire **Urgel Bourglie 1415, est rue Fleury** Montréal le 18 janvier 1990, à 14 h. La liturgie des funérailles aura lieu le vendredi 19 janvier 1990 à 10 h en l'église La Visitation, 1875 est, boul. Gouin, Montréal. Inhumation au cimetière de la communauté à St-Bruno. Salons fermés de 17 h à 19 h.

HÉBERT (Gilles)
A LaSalle, le 14 janvier 1990, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Gilles Hébert, employé retraité du C.N.R., époux de Suzanne Gazeil. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Robert (Chantal Normandin), Michel (Marc-André), un petit-fils Philippe, sa sœur Gergette épouse de Daniel Hayes, ses frères Jean-Luc (Francine Girard), Richard (Hélène Girard), Roger (Lise Couillard), ses deux belles-sœurs: Lauretta et Thérèse Hébert, plusieurs neveux et nièces. Exposé aux salons **Urgel Bourglie Ltée 9135, Airline** LaSalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant à 11 h, à l'église Notre-Dame-de-Sacre-Coeur, et de la au cimetière de St-Etienne de Beauharnois. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

JONES (Juliette)
A l'hôpital Royal-Victoria de Mt, le 13 janvier 1990, est décédée Mme Juliette St-Martin, épouse de Robert G. Jones, demeurant au 120, rue St-Jacques, à l'Île-des-Sœurs, Verdun, et autrefois de Sorel. Elle laisse dans le deuil sa tante Mme Yvette Lamontagne, de Montréal, ainsi que de nombreux parents et amis. La dépouille mortelle sera exposée au centre funéraire **F. Lefebvre 180, rue Prince** Sorel à compter de mercredi le 17 janvier à 19 h. Les funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame-de-Sorel, jeudi le 18 janvier à 14 h. Suivra la crémation. Que des dons soient faits pour le Service des soins palliatifs de l'Hôpital Royal-Victoria, 687 av. des Pins ouest, Mt, H3A 1A1 ou à la Fondation des maladies mentales, 7401, rue Hochelaga, Mt, H1N 3M5.

LAPIERRE (Rosanna)
A l'hôpital St-Luc de Montréal, le 14 janvier 1990, est décédée Mlle Rosanna Lapiere, fille de feu Ovide Lapiere et de feu Josephine Lamarche. Selon ses dernières volontés elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu le jeudi 18 courant à 14 h à l'église Notre-Dame-de-Grâce et de la au Repas St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction **Urgel Bourglie Ltée**

LALONDE (Lionel)
A LaSalle, le 16 janvier 1990 à l'âge de 68 ans est décédé M. Lionel Lalonde, époux de Pauline Pelletier. Retraité de l'Hydro-Québec. Il laisse dans le deuil sa belle-mère Delina Pelletier, ses trois sœurs: Berthe, Jeanette, Aurèle, son frère André, plusieurs neveux et nièces, beaux-frères, belles-sœurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourglie Ltée 9135, rue Airline** LaSalle pour se rendre à l'église St-Nazaire où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mercredi 19 h à 22 h jeudi 14 h à 17 h et 19 h à 22 h.

LYNDASAY (Mlle Adèle)
(infirmière licenciée)
A Louiseville, le 15 janvier 1990 à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Adèle Lyndsay, fille de feu Reginald Lyndsay et de feu Alexina Fortin, demeurant à Louiseville. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et son beau-frère: Mme Germaine Lescadre Beaulieu et Marjorie (Marc Fortier), tous de Louiseville; ainsi que plusieurs neveux et nièces, arrière-nièces, cousins, cousines et amis. Exposé jeudi des 9 h 30 à la résidence funéraire **Louis Richard & Fils Ltée 140, rue St-Almé** Louiseville. Comté Maskinongé. Les funérailles auront lieu le jeudi 18 courant à 14 heures en l'église de Louiseville. Inhumation au cimetière paroissial de Louiseville.

LECOMPTÉ (Richard)
A l'hôpital Notre-Dame, le 15 janvier 1990 à l'âge de 31 ans, est décédé M. Richard Lecompté, époux de Shirley Ann McFee. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Christina et Trina. A la demande du défunt, aucune fleur ne sera acceptée. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourglie Ltée 6259, boul. Monk** Montréal pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie, 6300 Laurendau, Mt, où le service sera célébré à 14 h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mercredi de 18 h à 21 h.

REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacre-Coeur pour l'inhumation. Que le Sacre-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. R.B.

LEFEBVRE (Sœur Cécile, s.g.m.)
A Montréal, le 15 décembre 1990, à l'âge de 81 ans est décédée Sœur Cécile Lefebvre, native de Saint-Benoît de Mirabel, Québec. Elle laisse dans le deuil, outre ses consœurs, une sœur, Sœur Denise, s.g.m., ainsi que des neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à la Maison mère des Sœurs Grises, 1190, rue Guy, Montréal, mercredi le 17 janvier à 13 h 30. Les funérailles auront lieu au même endroit, jeudi le 18 janvier à 14 heures. L'inhumation suivra au cimetière des religieuses sur l'île Saint-Bernard, Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des amonnes en faveur des œuvres de Mère d'Youville seraient appréciées. Direction **Alfred Dailloire Inc.**

LEMAY (Yves)
A Montréal, le 15 janvier 1990 à l'âge de 73 ans est décédé M. Yves Lemay, époux de Leda Gagnon. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Elise, sa sœur Jacqueline (Jacques Lalonde), ses frères: Albert René (Dominic) et Raymond (André Audette), ses belles-sœurs et beaux-frères ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Selon ses dernières volontés, le défunt ne sera pas exposé. La famille recevra parents et amis à l'église de la paroisse St-Claude de Laval une heure avant la messe commémorative qui aura lieu à 14 h vendredi; le 19 courant. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOUON (Yvonne)
Subitement le dimanche 14 janvier 1990, à l'âge de 85 ans, est décédée Yvonne Coenen, épouse de feu Auguste Louon. Elle laisse dans le deuil sa fille Micheline (Michel Vandebussche), grand-mère de Daniel, Alain, et Eliane. Exposée aux salons funéraires **Alfred Dailloire Inc. et J. F. Wilson et Fils, 14370, boul. Pierrefonds à Pierrefonds** Les funérailles auront lieu le mercredi 17 courant à 10 h 30 a.m. à l'église St-Luc, 48, Westpark, D.D.O., et de la au cimetière de Notre-Dame de Hull. Au lieu de fleurs des dons à la Société d'Arthrite, 2075, Université, Montréal H3A 2L1 ou Missions des pères de Ste-Croix, 4901, rue Pivmont, Montréal H3E 1E3 seraient appréciés.

LYNDASAY (Mlle Adèle)
(infirmière licenciée)
A Louiseville, le 15 janvier 1990 à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Adèle Lyndsay, fille de feu Reginald Lyndsay et de feu Alexina Fortin, demeurant à Louiseville. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et son beau-frère: Mme Germaine Lescadre Beaulieu et Marjorie (Marc Fortier), tous de Louiseville; ainsi que plusieurs neveux et nièces, arrière-nièces, cousins, cousines et amis. Exposé jeudi des 9 h 30 à la résidence funéraire **Louis Richard & Fils Ltée 140, rue St-Almé** Louiseville. Comté Maskinongé. Les funérailles auront lieu le jeudi 18 courant à 14 heures en l'église de Louiseville. Inhumation au cimetière paroissial de Louiseville.

LYNDASAY (Mlle Adèle)
(infirmière licenciée)
A Louiseville, le 15 janvier 1990 à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Adèle Lyndsay, fille de feu Reginald Lyndsay et de feu Alexina Fortin, demeurant à Louiseville. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et son beau-frère: Mme Germaine Lescadre Beaulieu et Marjorie (Marc Fortier), tous de Louiseville; ainsi que plusieurs neveux et nièces, arrière-nièces, cousins, cousines et amis. Exposé jeudi des 9 h 30 à la résidence funéraire **Louis Richard & Fils Ltée 140, rue St-Almé** Louiseville. Comté Maskinongé. Les funérailles auront lieu le jeudi 18 courant à 14 heures en l'église de Louiseville. Inhumation au cimetière paroissial de Louiseville.

NÉCROLOGIE



CHAGNON CORBEIL (Marcelle)
A St-Denis de Brompton, le 15 janvier 1990 à l'âge de 60 ans est décédée M. Marcelle Chagnon, épouse du Dr Jacques Corbeil, demeurant à St-Denis de Brompton. Exposée à la résidence funéraire **Roland Dupuis enr. 2879, rue King ouest** Sherbrooke mercredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles à 9 h, jusqu'à 10 h 30. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant à 11 h à l'église Notre-Dame-de-Grâce et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, suivies de l'incinération. Outre son époux elle laisse ses enfants, M. André Corbeil, de San Diego, Cal., M. et Mme Jean-Marc Corbeil (Marlene Deslauriers) de Montréal, M. Philippe et son amie Martha Robitaille, de Drummondville, Danielle et son ami Jean-François Lévesque de Québec, ses frères et sœurs M. et Mme Gaston Chagnon (Normande Goyette), de St-Hilaire, M. et Mme Jean-Jacques Chagnon (Huguette Chamard) de St-Jean-Port-Joli, M. et Mme Louis Gauthier (Monique Chagnon) de Laval et autres parents et amis.

MILLARIE (Bernard)
Au Centre hospitalier Ste-Marie de Trois-Rivières, le 16 janvier 1990 est décédé M. Bernard Millarie président et fondateur de Trois-Rivières Auto-Électrique, époux de Lorraine Côté, demeurant à Trois-Rivières. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Lorraine Côté, ses enfants: Lorraine Millarie de Trois-Rivières ouest, Caroline Millarie (Denis Hains) de Montréal, ses petits-fils: Eric, Fanny de Trois-Rivières ouest, sa belle-mère Laura Rodier, son frère Albert Millarie (Michèle Leclerc), ses belles-sœurs et son beau-frère: Laurette Millarie, Eliane Millarie, Raymond Côté (Lucille Décarie), Grace Côté, son oncle M. Ronald Petit, tous de Montréal, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Le défunt sera exposé au salon funéraire **Urgel Bourglie Ltée 3860, boul. Décarie** Notre-Dame-de-Grâce jeudi 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h vendredi à compter de midi. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant à 14 h à l'église Notre-Dame-de-Grâce. Inhumation au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges.

MONGRAIN (Marie-Ange)
A la résidence Ste-Dorothée, le 15 janvier 1990, est décédée M. Marie-Ange Mongrain, épouse de feu Louis-Philippe Mongrain. Elle laisse dans le deuil ses trois fils: Cyrille, André (Monique), Jean (Marie-Paule), ses deux filles Denise Smith (Aimée, décédée), et Huguette Dupuis (Robert Mathieu), ainsi que son frère Adrien Bertrand. Exposé aux salons **Urgel Bourglie Ltée 745 est, Crémazie** Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant à 15 h à l'église de la Visitation de Champlain, et de la au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

RAYMOND (Léo)
A l'Église St-Jude de Laval, le 15 janvier 1990, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Léo Raymond, époux de feu Alice Proulx, père de Jacques (Lucie St-Pierre), Denise (Gilles Billard), Louis, Jean (Nicole Prévost), grand-père de plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Il laisse également son frère Hervé, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé aux salons **Urgel Bourglie Ltée 16114, boul. Gouin o.** Les funérailles auront lieu le mercredi 17 courant, à 2 h à l'église St-Jude, et de la au cimetière de l'Île Bizard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAURIOL (Alicia)
A l'hôpital St-Jude de Laval, le 16 janvier 1990 à l'âge de 93 ans et 11 mois est décédée Alicia Valade, épouse de feu Stanislas Sauriol. Elle laisse dans le deuil sa bru Madeleine (feu Roland Sauriol), ses petits-enfants: Lise, Guy (Valérie Jackson), Mariel (Dick Blydenstein) et Roger, ses arrière-petits-enfants: Sébastien et Alexandre, ses belles-sœurs, de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Exposée jeudi le 18 janvier 1990 à 9 h à la Chapelle du complexe **Alfred Dailloire Inc. 2159, est, boul. St-Martin** Duvernay, Laval. Une réunion de prières aura lieu ce même jeudi à 11 h. Crémation Alfred Dailloire Inc.

SAVARIA (Aldora Fortin)
A St-Laurent, le 15 janvier 1990, à l'âge de 79 ans est décédée M. Leo Savaria, née Aldora Fortin. Mère de Rita, Pierre, Roger, grand-mère de Norman, Bruce, Jonathan, Valerie, Amanda, Martin, Erick, France et Lucie. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourglie Ltée 3517, boul. Lévesque** Chomedey, Laval pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour où le service sera célébré à 10 h et de la au Parc Commémoratif de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

STEWART (Glenn Roy)
A l'hôpital Reine-Élisabeth, le 16 janvier 1990 à l'âge de 36 ans, fils bien-aimé de Marjorie Willot et de feu Roy Stewart, cher frère de Kathy (Mme Brenda Davis), Laird et Randy (Mme Alan Davidson). Il laisse également son neveu Scott, ainsi que son cher ami Alain Bourget. Les funérailles auront lieu à la résidence funéraire **Collins, Clarke, MacGillivray, White 5610, Sherbrooke ouest** Mt le vendredi 19 janvier à 13 h et de la au cimetière de Laval. Heures des visites: mercredi de 19 h à 21 h, jeudi de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h.

TÉTRAULT (Réal sr)
A l'hôpital Notre-Dame, le 14 janvier 1990, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Réal Tétrault, ex-police de la CUM, époux de Rita Lamarche, demeurant à Mascouche. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Louise (Jacques Ouellet), Claire (Yvon Gervais), Robert (Diane Gervais), Gilles (France Gagné), Danielle (Pierre Chouinard), Réal Jr (Diane Gauthier), Sylvie (Gilles Aubin), 12 petits-enfants, son frère et ses sœurs: Normand, Réjeanne et Solange, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis. Exposé mercredi à 14 h au complexe funéraire **Guay Inc. 850, montée Masson** Mascouche. Les funérailles auront lieu le jeudi 18 courant à 11 h à l'église St-Henri de Mascouche, et de la au cimetière de St-François-de-Sale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacre-Coeur pour l'inhumation. Que le Sacre-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.L.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacre-Coeur pour l'inhumation. Que le Sacre-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.L.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacre-Coeur pour l'inhumation. Que le Sacre-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.L.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacre-Coeur pour l'inhumation. Que le Sacre-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.L.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacre-Coeur pour l'inhumation. Que le Sacre-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.L.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacre-Coeur pour l'inhumation. Que le Sacre-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.L.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacre-Coeur pour l'inhumation. Que le Sacre-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.L.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacre-Coeur pour l'inhumation. Que le Sacre-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.L.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacre-Coeur pour l'inhumation. Que le Sacre-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.L.

REMERCIEMENTS
Remerciements au

Le général Powell appelle à la fin de la confrontation

d'après Reuter, AFP, AP, CP et UPI
VIENNE

■ Les chefs d'état-major de l'Est et de l'Ouest se sont assis pour la première fois de l'Histoire à la même table, hier à Vienne, pour tenter d'élaborer une stratégie en matière de sécurité qui tienne compte des bouleversements politiques en Europe de l'Est.

Ce séminaire, qui s'étale sur trois semaines et s'inscrit dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), permet des échanges directs entre responsables militaires de l'OTAN, de pays neutres, et du Pacte de Varsovie.

« En tant que responsables militaires de nos pays respectifs, notre devoir est de contribuer au processus historique qui se développe aujourd'hui sur tout le continent », a déclaré le chef d'état-major américain, le général Colin Powell, à ses collègues rassemblés au palais Hofburg, où eut lieu le Congrès de Vienne qui refit en 1815 la carte de l'Europe après la Révolution, l'Empire, et la défaite de Napoléon.

« Notre tâche consiste à contribuer à façonner un nouvel ordre européen, qui corresponde aux désirs de paix, de sécurité et de liberté de nos citoyens », a-t-il ajouté, affirmant que « l'ère de la confrontation doit prendre fin » et que le niveau de la présence militaire américaine en Europe pouvait être réduit.

Son collègue bulgare, qui lui a succédé, a évoqué la volonté de son pays de poursuivre la réorganisation de ses forces et de procéder à de nouvelles réductions unilatérales de troupes.

L'amiral Dieter Wellershoff,

La conférence de Paris a mis la BERD sur les rails

Agence France-Presse
PARIS

■ Les démocraties occidentales et les pays de l'Est ont mis sur les rails lundi et hier à Paris le projet d'une banque commune destinée à aider à la réforme des économies sinistrées d'Europe de l'Est, dans un climat « exceptionnellement constructif », selon plusieurs délégations occidentales.

Les experts de 36 pays et les institutions des deux blocs participant à cette initiative ont examiné les grandes lignes d'un projet de la CEE sur les statuts de la future Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Ils ont également fixé un calendrier de travail, jugé « ambitieux mais réalisable » par plusieurs délégations, pour parvenir dès le mois de mars à un accord sur un projet dont ils se sont accordés à souligner l'urgence.

Après une discussion générale lundi autour des propositions européennes, cette première conférence constitutive de la BERD a longuement donné la parole hier aux représentants des huit pays d'Europe de l'Est qui doivent participer au capital et à la gestion de cet organisme destiné à les aider, selon des sources concordantes. Ces pays ont expliqué en détail leurs politiques et fait part de leurs souhaits concernant l'action de la BERD, ont précisé ces sources.

Alors que les travaux, présidés par la France, s'achèment vers leur fin hier soir, on soulignait dans plusieurs délégations l'atmosphère « exceptionnellement constructive » et « très cordiale » dans laquelle se sont déroulées les discussions.

Lundi soir, le porte-parole de la présidence française, M. Hubert Vedrine, tout en reconnaissant que « de nombreux problèmes restent à régler car le projet est très ambitieux », a estimé qu'« aucun n'apparaît insurmontable ».

Les délégations ont commencé dès hier, en marge de la conférence proprement dite, à travailler sur les 56 articles du projet de statut qui leur a été soumis par la CEE. Les amendements qu'elles suggéreront seront rassemblés par la France, qui proposera un nouveau projet lors de la prochaine réunion des experts des 36 prévue fin janvier à Paris.

Selon des sources concordantes, des appréciations divergentes existent toujours, notamment entre les Occidentaux, sur de nombreux points, et particulièrement sur la répartition du capital de la BERD. Le projet auquel s'était ralliée la CEE la semaine dernière, qui réserve la majorité du capital pour les Douze, prévoit également d'en accorder 8,5 p. cent respectivement à l'URSS, aux États-Unis et au Japon, ce qui a suscité des réserves chez ces deux derniers pays.

« La répartition du capital n'a pas été discutée de façon approfondie. C'est un problème délicat, beaucoup plus politique que technique car il touche à la répartition du pouvoir de décision au sein de la banque », relevait hier après-midi le responsable d'une délégation occidentale qui a souligné que « le vrai travail commence maintenant ».

chef d'état-major ouest-allemand, était assis à côté de son homologue est-allemand, le général Manfred Graetz, avec lequel il doit s'entretenir aujourd'hui pour la première fois, en marge du séminaire.

L'amiral a émis l'espoir, sans nommer l'URSS, que le séminaire pourrait contribuer à dissiper l'impression d'un écart entre les déclarations de politique militaire défensive et le maintien de forces armées « dépassant des besoins de sécurité légitime ».

La CSCE réunit 33 États d'Europe, y compris le Vatican, ainsi que les États-Unis et le Canada. Seule l'Albanie n'y adhère pas. Tous les pays membres sont représentés à Vienne. Les États neutres — le Vatican, Saint-Marin et le Liechtenstein — ont envoyé des observateurs civils. Le séminaire a lieu en marge des négociations sur la réduction des forces conventionnelles (MBFR) et de celles sur « les mesures de confiance ».

Les Cinq s'entendent sur un rôle « accru » de l'ONU au Cambodge

d'après AFP, AP, UPI et Reuter
PARIS

■ Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont relancé, hier à Paris, sur de nouvelles bases la recherche d'un règlement politique de la guerre du Cambodge, en acceptant « un rôle accru des Nations unies » et se rapprochant ainsi des propositions de paix formulées de longue date par la résistance.

Selon le « résumé des conclusions » publié après deux jours de travaux au niveau des vice-ministres et des responsables de leur politique asiatique, les Cinq (États-Unis, URSS, Chine, France et Grande-Bretagne) se sont mis d'accord sur 16 « principes », laissant le soin aux prochaines réunions d'étudier les détails.

Ces principes sont notamment un « rôle accru » de l'ONU dirigé par un « représentant spécial » sur le terrain, le non recours aux armes, la nécessité d'élections libres sous contrôle de l'ONU et la vérification du

retrait vietnamien.

Les Cinq sont convenus de se rencontrer de nouveau à New York à la fin du mois, et à Paris avant fin février, selon des sources informées. Ils ont aussi laissé ouverte la possibilité d'une réunion régionale à Djakarta, à laquelle pourrait participer la France, en « apportant leur soutien » aux « efforts des parties régionales », notamment les pays de l'ASEAN et l'Australie.

Le Vietnam, qui occupe le Cambodge depuis plus de 11 ans, et son protégé, le régime de Phnom Penh, s'opposent à tout rôle de l'ONU dans le règlement du conflit, ce qui, entre autres, avait provoqué l'échec de la Conférence de paix de Paris l'an dernier. Après les élections contrôlées par l'ONU en Namibie, l'Australie a repris l'idée d'élections analogues au Cambodge, dans le cadre d'un « Plan australien » au centre des discussions actuelles.

Mais des divergences de fond demeurent : les pays occidentaux veulent que l'ONU se substitue au régime de Phnom Penh pour organiser les élections, alors que celui-ci,

soutenu par l'URSS, veut les organiser lui-même, et que la résistance, appuyée par la Chine, propose plutôt une administration intérimaire quadripartite. La résistance se méfie par ailleurs de la suggestion australienne de déclarer vacant le siège du Cambodge à l'ONU, occupée par elle, ainsi que d'une offre vietnamienne de contrôler une partie du pays et de se joindre au régime du Phnom Penh au sein d'un « Conseil suprême ».

Le prince Norodom Sihanouk, président du gouvernement de la résistance, a repoussé hier, à Pékin, cette idée de partage, affirmant que cela équivaudrait à une partition du Cambodge.

Dans un communiqué, Sihanouk affirme qu'une telle partition consoliderait le régime pro-vietnamien de Phnom Penh, confronté à l'avance de la guérilla. « Seuls les traités suggèrent une partition de leur pays », poursuit-il, attribuant l'idée de partition à Hun Sen, « premier ministre » du régime.

C'EST UN RENDEZ-VOUS, DEMAIN, UN JOUR SEULEMENT
LORSQUE JEAN ET SOPHIE TOMBERONT AMOUREUX ET PROFITERONT DE BONS RABAIS DURANT LA ...

JEUDI DANS TOUS LES MAGASINS EATON

VENTE SURPRISE EATON

10% À 20% DE RABAIS
ARTICLES CHOISIS DE NOTRE STOCK COURANT!

10% À 50% DE RABAIS
SÉLECTION DE MARCHANDISES À SOLDER

MA CHÈRE SOPHIE, J'ETE LES OFFRE

OH JEAN, DES BALLONS ROUGES!

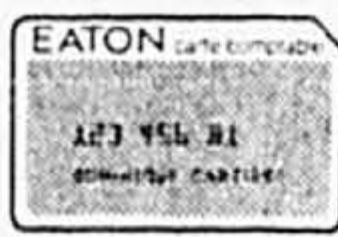
1/2 PRIX ATTENTION À VOS PULSATIONS

REPÉREZ LES BALLONS ROUGES
À TOUTS LES ÉTAGES, JEAN ET SOPHIE TROUVERONT DES BALLONS ROUGES, PLACÉS AU-DESSUS DES BAS PRIX. RECHERCHER - LES VOUS AUSSI, CES INDICATEURS VOUS RÉSERVENT DES AUBAINES HORS PAIR.

ACHATS EN PERSONNE SEULEMENT

VENTE SURPRISE EATON, JEUDI 18 JANVIER SEULEMENT!

HEURES DE MAGASINAGE EATON
Centre-ville: 10h à 18h
jeu. ven. 10h à 21h, sam. 9h à 17h
Autres magasins Eaton: 9h30 à 18h
jeu. ven. 9h30 à 21h, sam. 9h à 17h



Crédit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées.

EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada